



**POLITIQUE ET CHAMP D'APPLICATION DU
SYSTÈME DE
SYSTÈME DE GESTION DE LA QUALITÉ**

Révision: 02

Data: 01/06/23

ARESAS SHIPYARD, S.L. est une entreprise à vocation internationale qui se consacre à la **conception, à la construction et la à la comercialization d'embarcations d'une longueur maximale de 60 mètres en matériaux composites, en aluminium et en acier** dans ses installations situées à.. :

Moll del Portinyol s-n, 08350 Arenys de Mar, Barcelona

L'un de nos principaux objectifs est d'obtenir la satisfaction totale de nos clients en leur fournissant un produit adapté à leurs besoins spécifiques. C'est pourquoi la direction d'ARESAS SHIPYARD, S.L. s'engage à fournir les ressources humaines, techniques et organisationnelles nécessaires pour respecter les exigences des normes de référence. Concrètement, elle s'engage à

- Garantir le respect des exigences légales et autres exigences souscrites, en les appliquant dans la planification de leurs actions.
- Promouvoir des relations proactives et productives avec les clients, qui permettent une identification efficace de leurs exigences et besoins et d'atteindre leur satisfaction maximale.
- Sélectionner et évaluer nos fournisseurs en fonction de leur capacité à fournir des produits et services dans les délais et avec qualité, conformément aux principes généraux de notre politique.
- Résoudre les lacunes trouvées dans le travail quotidien en même temps qu'elles sont détectées, en entreprenant les actions nécessaires.
- Créer et maintenir un environnement de travail qui encourage l'engagement et la participation de la direction et de tout le personnel avec l'amélioration continue du système de gestion de la qualité.
- Résoudre les lacunes trouvées dans le travail quotidien en même temps qu'elles sont détectées, en entreprenant les actions nécessaires.

Les principes et engagements exprimés ci-dessus constituent le cadre pour la définition et la révision des objectifs du système de gestion de la qualité. Ils sont diffusés à l'ensemble du personnel et mis à la disposition des parties intéressées sur demande.

Oriol López

Arenys de Mar, 01 June 2023